

soler, et quelque opprimé à défendre. Si cette considération te retient aujourd'hui, elle te retiendra encore demain, après-demain, toute ta vie.»

* * *

Le général Boulanger s'est tué de sang froid. Il a rédigé avec soin son testament politique en disant : « Je serai mort demain. »

Il a semblé croire qu'une balle qu'il se lancerait dans la tête le ferait rentrer dans le néant. Il l'a écrit.

Il a agi, lui, chrétien, lui, éclairé des lumières de la foi, comme s'il n'avait pas su qu'il avait une âme.

Un amour adultère l'a conduit à cet acte criminel.

Après avoir souvent affronté le feu des batailles, il n'a pu supporter un chagrin de cœur. Et au lieu de se dévouer à quelque noble cause il est allé se donner la mort sur la tombe d'une femme !

Et pourtant, il était époux, il était père ; il a oublié tous ses devoirs, et n'a pas songé à la honte qu'il attacherait pour jamais à son nom. Voilà où conduisent l'irréligion et les passions auxquelles on n'impose aucun frein.

Et dire que cet homme, pour un instant, a fixé sur lui l'attention de toute la France et qu'on a cru voir en lui le libérateur des catholiques opprimés !

Il laissera une mémoire déshonorée ; sa fin a été de celles que le paganisme aurait trouvées lâches et qu'un seul mot nous semble capable de qualifier : ignoble.

L'ORME-AU-DIABLE

LÉGENDE ORLÉANAISE

Lorsqu'on sort d'Orléans par la porte Bannier, et qu'on suit la route de Paris, on trouve bientôt à gauche une rue dite Caban ouvrant presque en face de la venelle Guignard. Cette rue traverse celle des Murlins et conduit à un carrefour où aboutissent quatre chemins ; à l'est, la rue Caban ; au nord celle des Closiers, qui conduit à la grange des Groux ; à l'ouest, la venelle dite du Moulin, qui mène à la rue Torse ; et au midi, la rue de la Marre-des-Sologneaux, conduisant au boulevard extérieur de